

## BUREAU TECHNIQUE VERBRUGGHEN

ASBL



Organisme Agréé

SIEGE DE BRUXELLES  
Boulevard Clovis 15  
1000 Bruxelles  
Tél. 02 230 81 82  
Fax 02 230 80 08

SIEGE D'ANVERS  
Van der Sweepstraat 3 bus 44  
2000 Antwerpen  
Tél. 03 216 28 90  
Fax 03 238 86 65

Bureau régional :

DISTRIBUTEUR : Electrobel

Ref.: \_\_\_\_\_ Compteur n°: \_\_\_\_\_

Index : \_\_\_\_\_

V. ref.: \_\_\_\_\_

N. ref.: \_\_\_\_\_

RAPPORT N°: He0130104PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE  
INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSIONADRESSE DE L'INSTALLATION : 4-6, Rue Pater 6000 CharleroiPROPRIETAIRE : Euro ProductsAdresse : Rue Massart, 9ADEMANDEUR : Court - St. EtienneAdresse : B. B.PINSTALLATEUR : Wolles.Adresse : 457 128 997.TVA ou CI : Date du contrôle : 30/01/2001 Type de contrôle : examen de conformité - visite de contrôle suivant :

(RGIE art. 270) (RGIE art. 271) (RGIE art. 276) (RPGT art. 262) (R.T. art. 231) (Prescriptions distributeur)

Type d'installation : Nouvelle - Extension - Modification - Temporaire - Renforcement ; Type locaux : Restaurant + Salle Reunion.Début travaux : Fondations avant 1.10.81 - Installation électrique avant après 1.10.81 - 1.1.83 RGIE art. 86Raccordement : Tension 3x380 Vtn Protection raccordement 63 ACâble aliment, tableau, princ. : 4 X 16 mm<sup>2</sup> Inter.gén. : type 63A/0,3Ape électrode de terre : boucle - barres piquets - conducteur horizontal Schéma TTNombre de tableaux : 2 ; Nombre de circuits term.: \_\_\_\_\_ ; RA : 11 Ohm; RI tot 20 MOhmDESCRIPTION : Voir les schémas unifilaires et de situation.Infractions constatées et/ou notes : NEANT30/01/01  
ELECTRABELElectrabel

## DEVOIRS du PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE ou LOCATAIRE : voir verso.

CONCLUSION : 1. L'installation est conforme. Le DPCDR est plombé et les schémas unifilaires et de situation ont été visés. L'installation doit être vérifiée avant le 30/01/2006. (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.

2. L'installation n'est pas conforme.

3. L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens.

L'installation n'est pas conforme. L'installation doit être vérifiée avant le : \_\_\_\_\_

L'AGENT VISITEUR :  
n° + nom + signature

Le directeur,